

Maternité de Mont-Saint-Martin : les échanges se poursuivent avec les équipes, les élus et l'ARS pour organiser la continuité des soins sur le territoire

Le Groupe SOS Santé a réuni le 14 octobre le comité social et économique (CSE) de l'hôpital de Mont-Saint-Martin afin d'engager le volet social du projet de réorganisation de l'offre de soins obstétricaux, gynécologiques et périnataux. Les échanges avec les organisations syndicales et les représentants du personnel se poursuivent dans le cadre des procédures de consultation en cours et dans le respect de la confidentialité nécessaire au dialogue social.

Les équipes de la maternité ont également été reçues afin de faire un point sur l'avancement des réflexions et d'échanger sur les propositions qu'elles ont formulées à la suite de l'annonce de l'impossibilité de poursuivre durablement les accouchements sur le site.

Dans le même temps, le Groupe SOS Santé et l'Agence Régionale de Santé ont rencontré les élus du territoire afin de partager les constats médicaux qui conduisent aujourd'hui à cette évolution et d'échanger sur les solutions à mettre en œuvre pour préserver l'accès aux soins.

La situation actuelle résulte d'abord des difficultés structurelles de recrutement en gynécologie-obstétrique, qui touchent particulièrement les maternités de petite taille. Malgré les démarches engagées depuis plusieurs mois, il n'a pas été possible de constituer une équipe médicale stable permettant de garantir dans la durée la sécurité des accouchements. Comme cela a été rappelé par les médecins eux-mêmes lors des échanges avec les élus, ces difficultés s'expliquent notamment par la faible attractivité des petites maternités pour les gynécologues obstétriciens, qui privilégient aujourd'hui l'exercice au sein d'équipes plus étoffées, dans de plus grandes structures offrant davantage de possibilités de partage des gardes et un accès direct et sécurisant à des plateaux techniques spécialisés, notamment en réanimation et en néonatalogie. Le dernier gynécologue-obstétricien titulaire a fait connaître il y a quelques semaines son départ avant la fin de l'année.

Elle intervient également dans un contexte où la maternité réalise aujourd'hui environ 300 naissances par an. Or les recommandations sanitaires soulignent l'importance de pouvoir s'appuyer sur des équipes complètes, exerçant une activité suffisante et disposant d'un environnement médical adapté pour faire face aussi bien aux situations courantes qu'aux urgences les plus complexes.

La priorité qui guide l'ensemble des travaux engagés avec l'ARS et le CHR de Metz-Thionville est de permettre à chaque femme enceinte de bénéficier des meilleures conditions de sécurité pour elle-même et pour son enfant, tout en maintenant une offre de proximité sur le territoire.

Les échanges de ces derniers jours se sont déroulés dans un climat d'écoute et de dialogue. Les inquiétudes exprimées par les professionnels concernant leur avenir et l'accès aux soins des habitants du Pays-Haut ont été entendues. Plusieurs de leurs propositions font aujourd'hui l'objet d'un travail approfondi, notamment concernant le suivi de grossesse, l'accompagnement après la naissance, les consultations gynécologiques, la prise en charge des urgences et les nouveaux services à développer au plus près des besoins de la population.

Le Groupe SOS Santé tient également à rappeler que la réorganisation de l'activité maternité **ne remet pas en cause l'accès à l'IVG à Mont-Saint-Martin. Cette prise en charge continuera d'être assurée.**

Les pistes actuellement travaillées visent à renforcer l'offre de périnatalité de proximité :

- mise en place d'un SMUR obstétrical : une équipe spécialisée capable d'intervenir rapidement auprès des femmes enceintes en cas d'urgence et d'organiser leur transfert dans les meilleures conditions de sécurité ;

- création d'un centre de périnatalité de proximité assurant le suivi de grossesse, le post-partum, la rééducation et la prévention ;
- ouverture de consultations avancées dans les communes du Pays-Haut ;
- accompagnement renforcé des jeunes parents à domicile ;
- permanence d'accès aux soins gynécologiques et obstétricaux ;
- déploiement d'une offre mobile de consultations gynécologiques.

Les travaux se poursuivent avec l'ARS, le CHR de Metz-Thionville et le CHRU afin de définir les modalités opérationnelles du transfert des accouchements. La date de mise en œuvre sera arrêtée dans les prochains jours. Elle devra en tout état de cause intervenir avant la fin de l'année 2026 et fera l'objet d'une information spécifique auprès des patientes, des professionnels et des acteurs du territoire.

Le Groupe SOS Santé est un acteur associatif à but non lucratif. Les évolutions engagées à Mont-Saint-Martin ne répondent pas à une logique de rentabilité, mais à une exigence de sécurité des soins et à la volonté de garantir durablement aux femmes du territoire un accès à une prise en charge de qualité, adaptée à leurs besoins.

L'ambition partagée est de construire un modèle associant proximité et sécurité : des accouchements au sein d'équipes médicales renforcées et disposant d'un plateau technique complet, tout en maintenant à Mont-Saint-Martin l'accompagnement des femmes avant et après la naissance ainsi qu'un accès élargi aux soins de gynécologie et de prévention. Cette organisation devra également permettre d'adapter l'offre de soins aux réalités du bassin de vie du Pays-Haut, marqué par des fragilités sociales importantes et des difficultés d'accès aux soins qui nécessitent une réponse de proximité renforcée.

Contact presse : Claire-Estelle Gourinat – Responsable Communication Groupe SOS Santé - claire-estelle.gourinat@groupe-sos.org – 06 38 19 64 92

A propos de Groupe SOS Santé

Acteur majeur de la santé, nous proposons une offre de soins performante, centrée sur les besoins de la personne et accessible quel que soit le niveau de revenu. Nous contribuons ainsi au maintien de services de soins utiles à la population sur des territoires menacés par le phénomène de la désertification médicale. Par les technologies de pointe que nous installons comme dans les parcours de soins que nous proposons, nous tâchons d'innover constamment pour répondre toujours mieux aux besoins des patient-e-s.

Le Groupe SOS Santé fait partie du Groupe SOS, un groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en Europe. Il regroupe 650 associations, entreprises sociales et établissements, qui combattent, agissent et innover au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.

Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel, en venant notamment en aide à des associations et entreprises pour sauvegarder leurs emplois et activités ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Non-lucratif, sans actionnaire, le Groupe SOS et ses 26.000 personnes employées agissent en France et dans plus de 40 pays dans le monde.